

A Messieurs les Président et Membres du Collège  
Échevinal de la ville d'Andenne.

A. 660

Messieurs.

Je soussigné Jules Vieboey exploitant de terres plastiques,  
prend la respectueuse liberté de solliciter de votre bien-  
veillance l'autorisation de construire, derrière mon  
habitation, sis rue Moncheur, un four à painier.  
Dans l'attente d'une réponse favorable,  
Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mon  
plus profond respect.

Jules Vieboey

Andenne, le 10 Mai 1897.